



Accident de travail comment je dois faire pour déposer plainte

Par **suncity202**, le **27/04/2015** à **19:30**

bonjour, rn je travail dans un société que je suis tomber de 4 métré suit manque de Echelle nous monter de fois comme le animal, je etais a l'hôpital mais je toujours mal au dos est mon genou mon employeur n' reagir pas bien. Donc voilà je voudrais savoir quoi faire est ce que je doit me rendre au commissariat pour porter plainte contre mon employeur , est ce que je peut lui demander directement des dommages et intérêts et un licenciement à l'amiable ou alors est ce que je doit contacter le tribunal de la sécu . Merci d'avance

Par **moisse**, le **28/04/2015** à **19:46**

Bonsoir, rnAvec votre dossier et l'aide de votre médecin, vous contacter la CRA de votre CPAM en vue de faire relever la faute inexcusable de l'employeur. rnLe licenciement à l'amiable cela n'existe pas et n'importe comment c'est pas vous qui commandez.